

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
N° 04-2026

SÉANCE DU 4 MARS 2026

Boucllement du préavis N° 16-2022 - Complexe scolaire et église de Chantemerle

Etudes relatives aux projets de mise en séparatif du réseau d'assainissement du site et accessibilité pour les personnes à mobilité réduite aux aménagements extérieurs du collège

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision de la Municipalité de procéder au boucllement du crédit d'investissement relatif aux études de mise en séparatif du réseau d'assainissement du site et accessibilité pour les personnes à mobilité réduite aux aménagements extérieurs du collège de Chantemerle Sud, alloué lors de la séance du 2 novembre 2022 dans le cadre du préavis N° 16-2022. En effet, il s'avère que les études menées en interne et que les prestations de mandataires engagées suite à l'ouverture de ce crédit d'études ont pointé à la nécessité d'effectuer non seulement des travaux sur les aménagements extérieurs, mais également à envisager des travaux complets de rénovation des bâtiments. Pour des raisons de priorisation financière et de manque de ressources humaines pour le développement d'un projet cohérent et complet, ces rénovations ne peuvent pas être entreprises à court terme. La Municipalité a donc préféré clore ce projet partiel et reviendra auprès de votre Conseil avec un projet global.

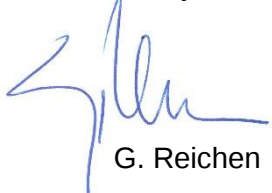
Le décompte est le suivant :

	Préavis CHF TTC	Dépenses CHF TTC	Différence CHF TTC
Eglise et Collège de Chantemerle Sud	175'000.00	17'673.55	157'326.45

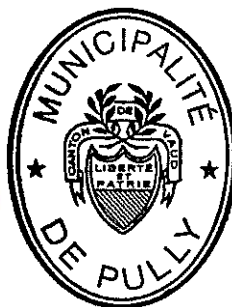
Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 25 février 2026.

Au nom de la Municipalité

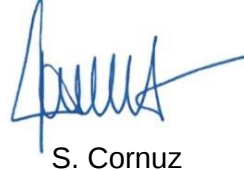
Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



S. Cornuz